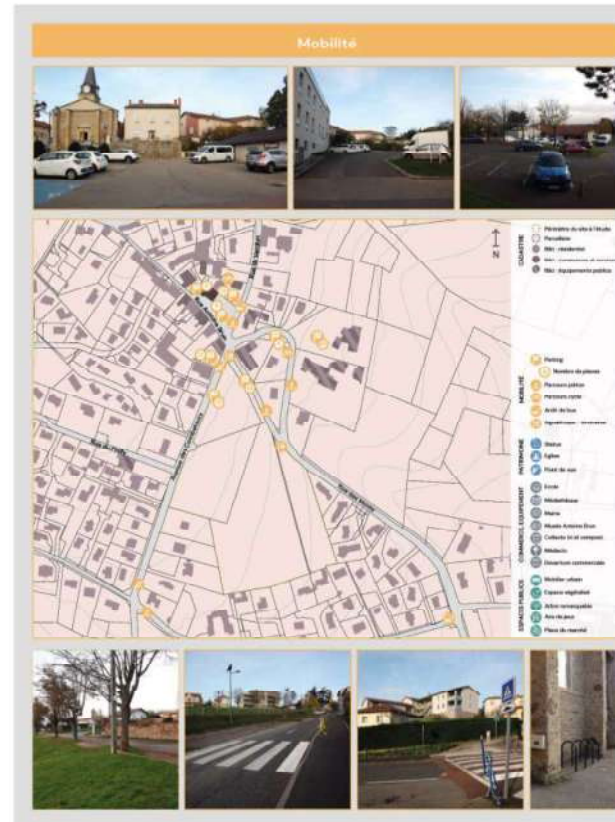


Chapitre 3 # Vitalité

commerce,
équipements,
mobilité

CHAPITRE # VITALITÉ



Chapitre 3 # Vitalité (commerce, équipements, mobilité)



Ce que l'on retient du diagnostic :

1. Une offre de commerce de proximité variée et bien concentrée au niveau du centre bourg. Présence d'un marché tous les dimanches matin
2. Une offre en équipements de santé bien constituée, mais en demande d'évolution
3. Un complexe d'équipements scolaires, sportifs et culturels à proximité (rue des Monts)
4. Présence du musée Antoine Brun aux abords du site
5. Présence du SDMIS aux abords, accès et circulation à prendre en compte
6. Un site de compostage au niveau de la place

Des perspectives potentielles pour le site :

En considérant le positionnement de la ZAD, plusieurs options sont possibles pour compléter sa programmation urbaine :

- ➔ Compléter l'offre de commerce de proximité, quels besoins ? Quelle concurrence ?
- ➔ Renforcer les équipements santé pour bénéficier d'une meilleure visibilité et accessibilité





Chapitre 3 # Vitalité (commerce, équipements, mobilité)

1/ LES GRANDS PRINCIPES COMMUNS QUI SE DEGAGENT

- **Un local modulable pour s'adapter aux besoins des habitants :** la notion de « pôle bien-être » a été évoquée avec l'idée qu'au-delà de nouveaux praticiens, le projet devait prévoir des espaces modulables permettant la pratique de certaines activités (ex : yoga).
- **Réaliser une maison de santé et une résidence seniors :** Lors des échanges, les habitants exprimaient le fait de réaliser une résidence en lien avec une potentielle maison de santé et une salle commune permettant d'accueillir des événements, les associations etc. Pour les habitants, l'emplacement de cette maison de santé sur la ZAD serait opportun vis-à-vis de la proximité aux commerces, équipements publics et arrêts de bus.
- **Reconsidérer l'emplacement du Musée Antoin Brun :** le déplacement du musée est une remarque mentionnée à de nombreuses reprises. Sa localisation actuelle semble peu pertinente car il bloque le carrefour. Une relocation sur la ZAD ou au niveau du complexe scolaire ont été mentionnées.

2/ LES PRINCIPES QUI DIVISENT

- **Repenser la localisation des commerces et services existants ?** Pour beaucoup, il est davantage nécessaire de repenser l'emplacement des locaux actuels avant de penser à les compléter. Le groupement des professionnels de santé fait partie des remarques les plus communes. Concernant le regroupement des commerces, nous comprenons qu'il est aussi question de trouver un lieu d'animation, une terrasse ou un espace convivial. Mais pour certains participants il faut délocaliser les commerces du bourg vers la ZAD car la localisation actuelle n'est pas adaptée.
- **Création d'une maison pour tous ?** les avis des participants sont plus mitigés : pour certains il y a un besoin car certaines associations ne trouvent pas de salle ; pour d'autres, cet équipement n'apparaît pas nécessaire. Plusieurs participants ont évoqué l'idée de s'appuyer sur les différents bâtiments existants avant de construire un nouvel équipement

Chapitre 3 # Vitalité (commerce, équipements, mobilité)



Ce que l'on retient du diagnostic :

1. Une dépendance à la voiture, qui peut être questionnée vis-à-vis des dispositifs intercommunaux (gare TER à Charbonnières-les-Bains, La Tour de Salvagny ; lignes de bus (3), PMIE, 2 aires de covoiturage, voie verte)
2. Une offre de stationnement conséquente (environ 150 places de stationnement), mais problématique de parkings résidentiels
3. Deux bornes de recharge, plusieurs stationnement vélo dont un box sécurisé

Des perspectives potentielles pour le site :

Contribuer au renouvellement des pratiques en termes de mobilité douce et répondre aux problématiques de stationnement résidentiel :

- ➔ Repenser les liaisons douces, cheminements piétons et mobiliers nécessaires (atelier vélo ?)
- ➔ Prendre en compte l'offre de stationnement existants pour ne pas surcharger l'espace en véhicules en stationnement



Chapitre 3 # Vitalité (commerce, équipements, mobilité)

1/ LES GRANDS PRINCIPES COMMUNS QUI SE DEGAGENT

- **Repenser les circulations du centre-bourg (sens des voies et carrefours)** repenser les sens de circulation à l'échelle du centre-bourg, en particulier concernant la rue du 19 mars 1962. Le carrefour entre la rue des Monts et l'avenue des Combattants est également jugé dangereux et peu clair. Selon eux, aménager la ZAD implique de repenser les réseaux de circulations pour permettre d'apaiser le centre-bourg, de sécuriser la zone des équipements scolaires et sportifs, et d'améliorer l'intégration des piétons et cyclistes sur la voirie.
- **Donner plus de place (et de légitimité) aux mobilités douces** : réaliser des voies piétonnes et cyclables exclusives. Nous comprenons que les habitants souhaitent favoriser le recours aux modes doux en alternative à la voiture (pour les petits et longs trajets), mais aussi et surtout, garantir la sécurité des usagers qui cohabitent parfois difficilement avec les véhicules. L'avenue des Combattants est identifiée pour permettre un partage raisonné des différents modes de

déplacements. La réalisation de parkings relais a également été souligné par un groupe d'habitants.

- **Ne pas oublier le stationnement dans l'aménagement de la ZAD** : la gestion de la voiture dans l'espace public suscite de nombreuses remarques. Selon plusieurs habitants, il est primordial de calibrer avec justesse, voir généreusement, l'offre en stationnement privé au sein de la ZAD, pour éviter le stationnement de véhicules sur l'espace public.